

NOTE A L'ATTENTION DES CENTRES D'EXAMEN

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE EP2

L'épreuve EP2 du CAP et BEP maintenance automobile qui se déroule sur 8h00 est décomposée en quatre parties qui sont :

- **EP2.1** d'une durée de 3h00 qui aura comme repère DS1, DS2, (DS = dépose sous système)
- **EP2.2A** d'une durée de 1h00 qui aura comme repère PA1, PA2 (PA = pose d'accessoire)
- **EP2.2B** d'une durée de 3h30 qui aura comme repère D1, D2, (D = diagnostic)
- **EP2.2C** d'une durée de 0h30 qui sera une pièce d'ajustage

Les compétences évaluées pour chacune de ces parties seront:

	durée	Compétences CAP évaluées	Compétences BEP évaluées
EP2.1	3h00	C32 C34 C35 C41	C35 C41
EP2.2A	1h00	C31 C36	C21 C31 C34
EP2.2B	3h30	C11 C12 C13 C21 C33	C13 C15 C22 C24 C25 C26
EP2.2C	0h30	C37	C36

Il y aura un tirage au sort avant le début de chacune des parties de l'épreuve:

- Pour EP2.1 il y a 8 sujets (DS1 à DS8)
- Pour EP2.2A il y a 4 sujets (PA1 à PA4)
- Pour EP2.2B il y a 8 sujets (D1 à D8)
- Pour EP2.2C il n'y a qu'un seul sujet

Afin de vous faciliter la tâche, nous vous proposons un tableau de rotation des candidats pour les 4 parties de l'épreuve EP2.

Cette rotation permet à 16 candidats de passer l'épreuve en une seule journée. Si vous avez plus de 16 candidats il suffira de doubler le nombre de postes ou de faire sur plusieurs jours

	8h → 9h	9h → 10h	10h → 11h	11h → 12h	14h → 15h	15h → 16h	16h → 17h	17h → 18h
candidats 1 à 4	EP2.1			EP2.2A	EP2.2C 0h30	EP2.2B		
candidats 5 à 8	EP2.2A	EP2.1			EP2.2B			EP2.2C 0h30
candidats 9 à 12	EP2.2C 0h30	EP2.2B			EP2.2A	EP2.1		
candidats 13 à 16	EP2.2B			EP2.2C 0h30	EP2.1			EP2.2A

BEP et CAP MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES
Option A: véhicules particuliers

Epreuve pratique EP2

DOSSIER DE REPORT DE NOTES

CANDIDAT BEP N° :

CANDIDAT CAP N° :

ATTENTION:

**Ce dossier ne doit en aucun cas être
transmis au candidat**

Ce dossier sert de chemise dans laquelle seront insérés, au fur et à mesure des épreuves, les sous-dossiers EP2.1, EP2.2A et EP2.2B que le candidat aura tiré au sort.

Chaque examinateur aura à y reporter pour chacune des épreuves:

- son nom,
- Le repère de l'épreuve,
- les notes par compétences,
- le total / 20 ainsi que le total de l'épreuve